

Mme Emilie DIAZ
Aquitaine Conseil Formation France
101 avenue rene antoune
33320 EYSINES

Vandoeuvre, le 04 Octobre 2022

Département formation

Contact : secretariat.cnh@inrs.fr

Ref : F2022/GME/115/994696

Objet : Demande d'habilitation Aide et soin à domicile APS-ASD

Madame, Monsieur,

Faisant suite à la demande d'habilitation de votre organisme au dispositif de formation :

| Acteur APS-ASD

et à l'examen de votre dossier par votre CARSAT/CRAM/CGSS/CSS de rattachement et par la commission Nationale d'Habilitation qui s'est réunie le 29/09/2022, nous avons le plaisir de vous informer que votre organisme :

Est habilité à dispenser la formation pour une durée de 5 ans à partir du 29/09/2022 jusqu'au 29/09/2027

sous réserve du respect du cahier des charges établi par le réseau prévention. Pour cette période, il vous est attribué le numéro d'habilitation suivant : 1517845/2022/APS-ASD-01/O/01

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Gérard Moutche
Chef du département Formation de l'INRS